L'effectif du réseau

Portrait sommaire

Édition 2012 (première parution de cette publication annuelle)

Portrait sommaire de :
l'effectif du réseau de la santé et des services sociaux

Majoritairement constitué d'informations présentées de façon plus exhaustive sur l'Espace informationnel du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sous le thème des ressources humaines, le présent document se veut un portrait sommaire, principalement quantitatif, de l'effectif de certaines composantes ayant un lien avec le réseau.

Un tel portrait a pour utilité de réunir de l'information se retrouvant en plusieurs sources différentes et d'ainsi offrir, bien qu'elle soit sommaire, une vue d'ensemble.

L'emphase est mise sur les données de l'année 2010-2011, néanmoins celles d'années antérieures sont aussi considérées en certaines occasions.

Les diverses sources de données utilisées pour établir ce portrait sont identifiées afin de permettre leur consultation aux lecteurs qui souhaitent en savoir davantage.

Le **Service du développement de l'information (SDI)** réalise diverses productions à propos des ressources humaines, dont certaines ayant pour fonctions d'aborder certains aspects de celles-ci, de façon plus spécifique ou particulière. Ces productions, appelées « Bulletins » se retrouvent sur l'Espace informationnel du MSSS.

Québec

CREDITS

Réalisation :
François Béland
Service du développement de l'information
Direction générale de la coordination, du financement, des immobilisations et du budget
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7114
Télécopieur : 418 266-4612
Courriel : *francois.beland@msss.gouv.qc.ca*

Révision linguistique :
Johanne Tardif
Service du développement de l'information

Le présent document s'adresse notament aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est disponible qu'en version électronique.

Ce document est disponible sur l'Espace informationnel Santé et Services sociaux :
http://www.informa.msss.gouv.qc.ca/

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012
Bibliothèque et Archives Canada, 2012

ISSN 1929-3429 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion du présent document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2012

TABLE DES MATIÈRES

COMPOSANTES INCLUSES DANS LE PORTRAIT **1**

Le MSSS et le réseau de la santé et des services sociaux **1**

EFFECTIFS DES COMPOSANTES **2**

Ministère de la Santé et des Services sociaux **2**

Agences de la santé et des services sociaux **3**

Organismes et comités sous la responsabilité du ministre **4**

Commissaire à la santé et au bien-être 5

Héma-Québec 5

Institut national de santé publique du Québec 5

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux 6

Office des personnes handicapées du Québec 6

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) 7

Urgences-santé 7

Établissements publics et privés conventionnés **8**

Salariés et cadres du réseau de la santé et des services sociaux 9

Personnel infirmier 10

Préposé aux bénéficiaires 11

Professionnels rémunérés par la RAMQ 13

Omnipraticiens 14

Médecins spécialistes 16

Optométristes 18

Pharmaciens 20

Dentistes 21

Chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux 23

Denturologistes 24

Le présent document aborde le sujet des « Ressources humaines » jadis traité dans le bulletin INFO-SERHUM[1] dont la production s'est arrêtée avec la parution d'un dernier numéro en juin 2010 et dans le bulletin INFO-MÉD.

Le fait que le MSSS dispose dorénavant d'un espace informationnel offre de nouvelles possibilités quant à la diffusion d'information. Ce genre d'outil contribue à l'intégration de l'information produite par le SDI afin de répondre aux demandes qu'il reçoit et par le fait même influence certaines de ces productions et leurs développements.

Ainsi, pour le sujet des ressources humaines ou de l'effectif ayant un lien avec le réseau de la santé et des services sociaux, on retrouvera sur cet espace informationnel divers types de productions :

- des « Portraits sommaires » qui se veulent des productions plus volumineuses visant à offrir un aperçu général;
- des productions de moindre ampleur, qu'il s'agisse de « Bulletins » ou « d'Abrégés », ayant pour objectif d'aborder de façon plus spécifique ou particulière certains aspects du sujet;
- des fichiers comportant les données utilisées pour les autres productions, dans un format exploitable, afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'en faire le traitement.

[1] L'autre sujet qui était couvert dans SERHUM, soit les ressources institutionnelles, est dorénavant traité dans le bulletin Info-ÉTABLISSEMENTS.

COMPOSANTES INCLUSES DANS LE PORTRAIT

Le MSSS et le réseau de la santé et des services sociaux

Étant donné que l'objectif du document est d'offrir un portrait sommaire de l'effectif de certaines composantes du réseau de la santé et des services sociaux, il importe d'abord d'illustrer, au moins sommairement, la constitution de ce réseau.

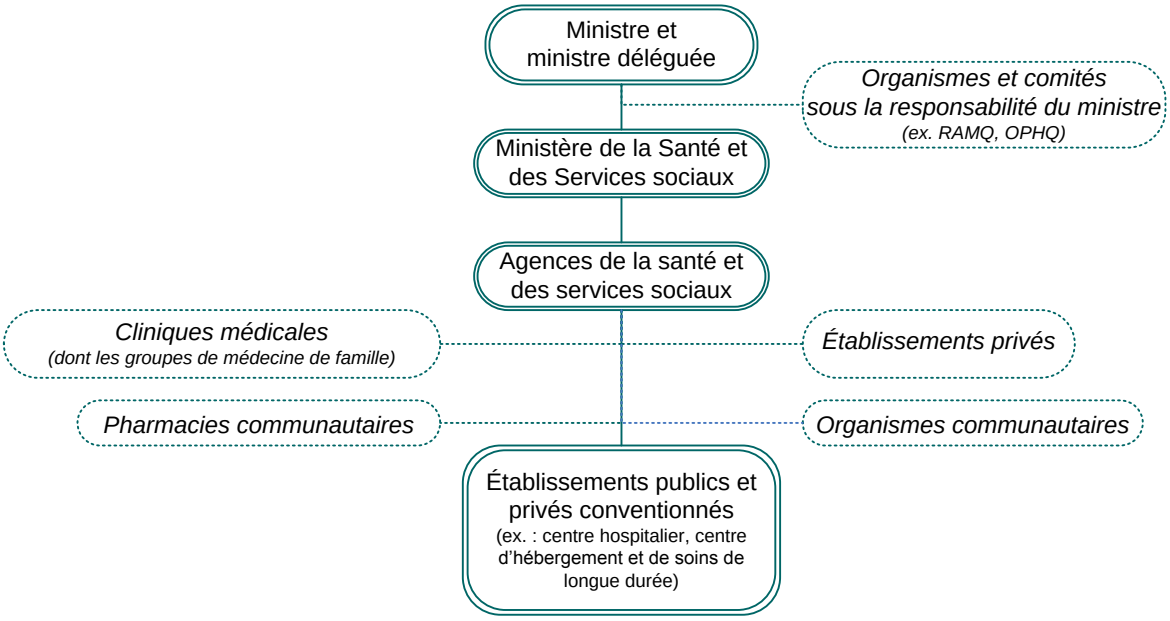

Le présent document porte principalement sur les composantes au centre de la figure ci-dessus, plus particulièrement de l'effectif du MSSS, des agences de la santé et des services sociaux (ASSS), de même que des établissements publics et privés conventionnés. Il est aussi question de l'effectif des organismes relevant du ministre.

Lorsque possible, dans un objectif d'uniformisation, les données sont présentées sur la base d'équivalent temps complet (ETC).

Notons qu'il y a plusieurs sources d'information autre que celles utilisées dans le présent document et tout aussi intéressantes concernant l'effectif (par exemple des publications disponibles sur le site Internet d'ordres professionnels, de fédérations, etc.). Il est d'ailleurs fort probable que certaines de ces sources s'ajoutent à celles historiquement suivies par le Service du développement de l'information dans la prochaine édition du présent document. Les personnes intéressées par le sujet de l'effectif sont invitées à consulter aussi ces autres sources.

EFFECTIFS DES COMPOSANTES

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Le MSSS a pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec.

Au 31 mars 2011, le MSSS comptait un total de 773 ETC, soit 733 postes réguliers autorisés et 40 ETC occasionnels autorisés. La répartition de ces postes au sein du MSSS est présentée, dans le tableau suivant, en fonction des différentes catégories d'emplois.

Postes autorisés au MSSS, selon la catégorie et le statut d'emploi, au 31 mars 2011 [1]			
Catégorie d'emplois	Postes réguliers	Postes occasionnels	Total
Haute direction et cadres	76	0	**76**
Professionnels	438	21	**459**
Fonctionnaires	219	19	**238**
Total	**733**	**40**	**773**

Source : Rapport annuel de gestion 2010-2011 du ministère de la Santé et des Services sociaux[i].

1. Les données comprennent les effectifs du Commissaire à la santé et au bien-être ainsi que de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS), deux organismes qui relèvent du ministre et dont il sera question aux pages suivantes.

Nous publions également un *fichier de données*[ii], portant sur l'effectif administratif du MSSS (les postes autorisés occupés, selon la catégorie d'emploi, la direction générale et le sexe, situation observée au 31 mars, de 2007 à 2011) selon une autre source d'information accessible sous le thème « Personnel administratif » du thème « Ressources humaines » de l'Espace informationnel du MSSS.

Agences de la santé et des services sociaux

Le MSSS exerce sa mission en partageant ses responsabilités avec dix-huit autorités régionales qui veillent à l'organisation des services sur leur territoire respectif.

On compte quinze agences de la santé et des services sociaux. Les autres autorités régionales sont le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik ainsi que le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James.

Les quinze agences de la santé et des services sociaux ainsi que les trois autres autorités régionales ont une préoccupation particulière en matière de santé publique, d'allocation budgétaire, de planification des ressources humaines et d'accès aux services spécialisés.

Au 31 mars 2011, les agences de la santé et des services sociaux (incluant la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik) comptaient un total de 3 041 personnes en poste, alors que pour l'année 2010-2011 cela représentait un total de 2 659 ETC.

Personnel hors cadres, cadres et salariés, des agences de la santé et des services sociaux, nombre d'équivalent temps complet, 2010-2011

Région sociosanitaire	ETC
Bas-Saint-Laurent	111
Saguenay–Lac-Saint-Jean	117
Capitale-Nationale	252
Mauricie et Centre-du-Québec	189
Estrie	161
Montréal	377
Outaouais	153
Abitibi-Témiscamingue	96
Côte-Nord	91
Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine	90
Chaudière-Appalaches	142
Laval	104
Lanaudière	150
Laurentides	174
Montérégie	371
Nunavik	81
Total	**2 659**

Des données plus détaillées sur l'effectif administratif des agences pour le personnel hors cadres, cadres et salariés en poste au 31 mars et en ETC, de 2005-2006 à 2010-2011, sont aussi disponibles dans le fichier préalablement mentionné à la note de fin de document ii.

Organismes et comités sous la responsabilité du ministre

Certains comités liés au domaine de la santé et des services sociaux relèvent du ministre de la Santé et des Services sociaux :

1) le Bureau de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal–Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Centre universitaire de santé McGill, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine;
2) le Comité pour la prestation des services de santé et des services sociaux aux personnes issues des communautés ethnoculturelles;
3) le Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise;
4) le Comité central d'éthique de la recherche;
5) le Comité d'hémovigilance.

Il y a également plusieurs organismes[2] qui relèvent du ministre :

6) le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE);
7) Héma-Québec;
8) l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ);
9) l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)[3];
10) l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ);
11) la Régie de l'assurance maladie du Québec;
12) Urgences-santé.

Les pages suivantes traitent succinctement de l'effectif de ces organismes relevant du ministre. Ces organismes sont présentés par ordre alphabétique.

[2] Jusqu'en mars 2010, la Corporation d'hébergement du Québec relevait aussi du ministre de la Santé et des Services sociaux. Elle fut alors abolit et ses activités immobilières furent intégrées à la Société immobilière du Québec et son volet financier au ministère des Finances.

[3] Le 19 janvier 2011, l'INESSS a succédé au Conseil du médicament et à l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS) avec l'entrée en vigueur des derniers articles de loi.

Commissaire à la santé et au bien-être

Le commissaire a pour mission d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale dans le but de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Québécoises et des Québécois. Pour accomplir cette mission, il exerce quatre fonctions, soit d'apprécier les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux ; de consulter les citoyens, les experts et les acteurs du système de santé et de services sociaux ; d'informer le ministre de la Santé et des Services sociaux, l'Assemblée nationale et l'ensemble des citoyens québécois quant à la performance du système de santé et de services sociaux et aux enjeux qui touchent le domaine de la santé et du bien-être ; et finalement de recommander au ministre de la Santé et des Services sociaux des changements qui doivent permettre, entre autres, d'accroître la performance globale du système.

Il est inscrit dans le *Rapport annuel de gestion 2010-2011 du Commissaire à la santé et au bien-être*[iii] qu'au 31 mars 2011, ce dernier bénéficiait d'une équipe de dix-sept employés : un cadre, douze professionnels (dont cinq occasionnels à temps complet), deux techniciennes et deux employés de bureau (dont une occasionnelle).

Le Commissaire compte treize employés réguliers auxquels il faut ajouter une chercheuse spécialisée dans le domaine social en prêt de service de même qu'un médecin-conseil en prêt de service et une étudiante, tous deux à temps partiel.

Héma-Québec

Héma-Québec a pour mission de fournir avec efficience des composants et substituts sanguins, des tissus humains et du sang de cordon sécuritaire, de qualité optimale et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de la population québécoise; d'offrir et développer une expertise, des services et des produits spécialisés et novateurs dans les domaines de la médecine transfusionnelle et de la greffe de tissus humains.

Selon son *Rapport annuel de gestion 2010-2011*[iv], Héma-Québec comptait un total de 1 344 employés, au 31 mars 2011.

Institut national de santé publique du Québec

L'INSPQ a pour mission de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, les autorités régionales de santé publique et les établissements dans l'exercice de leurs responsabilités en rendant disponibles son expertise et ses services spécialisés de laboratoire et de dépistage.

Selon le *Rapport annuel de gestion 2010-2011*[v] de l'Institut, pour l'année 2010-2011, l'effectif total de l'INSPQ est de 595,5 postes équivalents temps complet (ETC) en lien direct d'emploi. L'effectif utilisé est le même que l'effectif total, pour un taux d'utilisation de 100 %. À cet effectif s'ajoutent 49,1 ETC médecins et 5,8 ETC en prêts de service ou en affectation.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

La mission de l'INESSS est de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux.

L'Institut évalue notamment les avantages cliniques et les coûts des technologies, des médicaments et des interventions en santé et en services sociaux personnels. Il émet des recommandations quant à leur adoption, leur utilisation ou leur couverture par le régime public, et élabore des guides de pratique clinique afin d'en assurer l'usage optimal.

Dans le *rapport annuel de gestion*[vi] de l'organisme, il est indiqué qu'au 31 mars 2011, l'équipe de l'INESSS était composée de 163 ressources, dont 45 occupaient un poste régulier, 102 avaient un statut contractuel (occasionnels, prêts de service ou travailleurs autonomes) et 3 étaient de l'effectif médical.

Office des personnes handicapées du Québec

L'OPHQ joue un rôle déterminant en matière d'évaluation, de conseil, de coordination et de concertation en vue d'accroître la participation sociale des personnes handicapées. Les interventions de l'Office visent tous les secteurs de la vie scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, peu importe leur type d'incapacité.

Au 31 mars 2011, 143 personnes étaient en place à l'OPHQ. Elles furent utilisées pour 130 ETC.

Effectifs, en poste et utilisés, à l'OPHQ, au 31 mars 2011

Secteur d'activité	En poste	Utilisés
Intervention collective (nationale et régionale)	53	52
Intervention individuelle	27	24
Évaluation et recherche	10	9
Administration	16	15
Programme formation	4	2
Programmes de subventions	2	2
Communications	15	11
Direction générale	13	11
Centre de documentation	3	3
Total	**143**	**130**

Source : *Rapport annuel de gestion 2010-2011 de l'Office des personnes handicapées du Québec*[vii].

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Au 31 mars 2011, la RAMQ a utilisé 1 382 ETC, ce qui se traduit par 1 517 employés fournissant des services à la population, dont 1 094 employés réguliers.

Nombre d'employés à la RAMQ, 2010-2011	
Catégorie d'emplois	Total
Président-directeur général et vice-présidents	5
Personnel d'encadrement	68
Personnel professionnel	543
Personnel technicien	492
Personnel de bureau	403
Personnel ouvrier	6
Total	1517

Source : *Rapport annuel de gestion 2010-2011 de la Régie de l'assurance maladie du Québec*[viii].

Des données plus détaillées sur l'effectif administratif de la RAMQ en l'occurrence, la répartition du personnel, par statuts d'emploi, par catégories d'emploi et sexes, de 1992 à 2011, sont aussi disponibles dans le fichier préalablement mentionné à la note de fin de document ii.

Urgences-santé

Au Québec, l'organisation et la coordination des services préhospitaliers relèvent des agences de santé et des services sociaux de chaque région, à l'exception de Montréal et de Laval. Pour ce territoire, ces fonctions sont confiées à la Corporation d'Urgences-santé, unique organisation publique de services préhospitaliers d'urgence au Québec. Ainsi, Urgences-santé dessert les deux régions du Québec dont la densité de population est la plus importante.

Dans toutes les autres régions du Québec, ce sont des entreprises privées ou des coopératives qui exercent les mêmes fonctions.

Il est inscrit au rapport annuel de gestion 2010-2011 d'Urgences-santé, qu'au 31 mars 2011, l'organisation comptait 1 355 personnes à son emploi (tous statuts confondus).

Employés actifs à Urgences-santé, au 31 mars 2011					
Catégorie d'emplois	Temps complet régulier	Temps complet temporaire	Temps partiel régulier	Occasionnels	Total
Personnel de bureau	88	6	11	17	**122**
Cadres	80	2	0	0	**82**
Professionnels et non syndiqués	44	3	0	3	**50**
Répartiteurs	28	0	17	6	**51**
Répondants médicaux d'urgence	20	1	15	13	**49**
Employés de soutien	76	0	1	41	**118**
Techniciens ambulanciers / paramédics	591	3	20	269	**883**
Total	**927**	**15**	**64**	**349**	**1 355**

Source : *Rapport annuel de gestion 2010-2011 d'Urgences-santé*[ix].

Établissements publics et privés conventionnés

Le réseau comprend des établissements publics et privés conventionnés qui constituent des entités juridiques ayant des capacités et des responsabilités légales. Ils détiennent un permis du ministre pour offrir des services correspondant aux cinq grandes missions définies par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les missions sont celles d'un centre hospitalier, d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée, d'un centre local de services communautaires, d'un centre de réadaptation ainsi que d'un centre de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Les établissements gèrent des installations ou lieux physiques où sont offerts des soins de santé et des services sociaux à la population du Québec. D'ailleurs, les personnes qui souhaitent davantage de statistiques sur les établissements du réseau sociosanitaire et leurs installations peuvent consulter le document *Info-Établissements*[x], disponible sur l'Espace informationnel du MSSS.

Salariés et cadres du réseau de la santé et des services sociaux

La banque de données sur les cadres et salariés du réseau de la santé et des services sociaux (R25) renseigne sur l'effectif des établissements publics et privés conventionnés du réseau ainsi que celui des agences de santé et de services sociaux. Mentionnons que l'effectif des agences (2 659 ETC) dont il fut question aux pages précédentes est aussi inclus dans les chiffres sur les salariés et les cadres.

Précisons que la banque R25 n'inclut pas les professionnels rémunérés par la RAMQ, la main-d'œuvre indépendante, le personnel du MSSS et de la RAMQ ainsi le personnel des organismes communautaires et des établissements privés non conventionnés. Une autre source de données sera utilisée pour traiter des professionnels rémunérés par la RAMQ dans les pages suivantes. Il fut question du personnel du MSSS et de la RAMQ dans les pages précédentes. La main-d'œuvre indépendante, le personnel des organismes communautaires et des établissements privés non conventionnés ne sont pas traités dans le présent document.

Les graphiques qui suivent ont été produits à partir d'un *fichier de données*[xi], extraites de la banque de données R25, que les personnes désirant davantage de détails et d'information connexe devraient consulter.

L'effectif total augmente d'année en année au cours de la période considérée. La variation annuelle moyenne est alors de 1,8 %. Lorsque l'on considère 2004 et 2011, on constate que l'augmentation s'est répartie de façon telle que les proportions des différentes catégories de personnel sont demeurées les mêmes.

Salariés et cadres du réseau de la santé et des services sociaux :
nombre total d'équivalents temps complet, par catégories de personnel

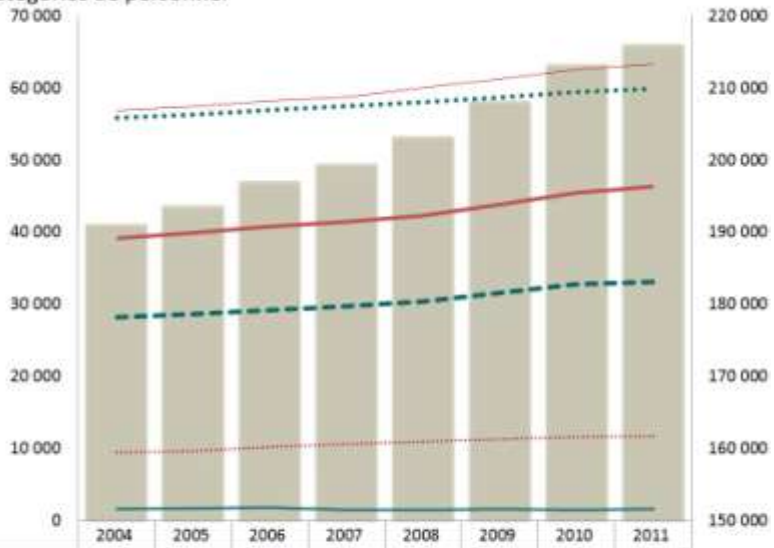

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total (seul sur l'axe de droite)	191 217	193 778	197 112	199 521	203 334	208 258	213 337	216 100
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	55 793	56 298	56 885	57 455	57 990	58 667	59 434	59 894
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	56 853	57 424	58 217	58 745	60 079	61 178	62 517	63 328
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	28 215	28 641	29 183	29 699	30 440	31 616	32 788	33 148
Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	39 152	39 945	40 795	41 419	42 298	43 858	45 423	46 377
Personnel non visé par la Loi 30	1 686	1 730	1 825	1 558	1 538	1 611	1 570	1 606
Personnel d'encadrement	9 518	9 740	10 208	10 645	10 989	11 328	11 605	11 747

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : Banque de données sur les cadres et salariés du réseau de la santé, MSSS.

Le tableau suivant montre la répartition entre les différentes sous-catégories de personnel des 216 100 ETC cadres et salariés de 2010-2011 :

Salariés et cadres du réseau de la santé et des services sociaux, nombre total d'équivalent temps complet, 2010-2011					
Personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires	Infirmière	29 331	**Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux**	Technicien de la santé	13 000
	Infirmière clinicienne et praticienne	14 067		Professionnel de la santé	8 978
	Inhalothérapeute	2 628		Technicien des services sociaux	11 358
	Perfusionniste	45		Professionnel des services sociaux	13 012
	Infirmière auxiliaire	13 626		Externe en technologie médicale	30
	Externe en soins infirmiers	167		**Sous-total**	**46 377**
	Externe en inhalothérapie	31			
	Sous-total	**59 894**			
Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	Préposé aux bénéficiaires	30 267	**Personnel non visé par la Loi 30**	Pharmacien	1 138
	Auxiliaire familiale	4 819		Biochimiste clinique	81
	Autres paratechniques	6 476		Physicien	121
	Services auxiliaires	20 450		Sage-femme	93
	Métiers	1 317		Autres	0
	Sous-total	**63 328**		Étudiant	173
				Sous-total	**1 606**
Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	Employé de bureau	24 928	**Personnel d'encadrement**	Hors-cadres	355
	Technicien de l'administration	5 728		Cadre supérieur	1 623
	Professionnel de l'administration	2 492		Cadre médecin	93
	Sous-total	**33 148**		Cadre intermédiaire	9 502
				Temporaire en situation de gestion	174
				Sous-total	**11 747**
				Total	**216 100**

Regardons de plus près l'évolution pour les années 2004 à 2011 des données de sous catégories de personnel constituant le personnel infirmier de même que les préposés aux bénéficiaires.

Personnel infirmier

Le personnel infirmier est réparti en trois sous-catégories de personnel qui se distinguent notamment par la formation qu'elles requièrent. Ces sous-catégories sont :

- Infirmière (détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans).
- Infirmière clinicienne (détient plutôt un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers) et praticienne (détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'OIIQ et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ).
- Infirmière auxiliaire (détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI).

Une fois les trois sous-catégories de personnel additionnées, on constate, à l'aide du graphique ci-dessous, que le nombre d'ETC est passé de 53 384 ETC en 2004 à 57 203 ETC sept ans plus tard en 2011. D'ailleurs, on constate que ce nombre augmente d'une année à l'autre. L'augmentation est en moyenne de 1 % par année.

Bien que les ETC en personnel infirmier soient en augmentation, le graphique indique que le nombre d'ETC infirmières est en diminution au cours de la période observée.

Alors que le nombre d'ETC des infirmières diminue d'année en année, la situation inverse est observée pour ce qui est des infirmières cliniciennes et praticiennes, de même que pour les infirmières auxiliaires.

Personnel infirmier et préposés aux bénéficiaires :
nombre total d'équivalents temps complet

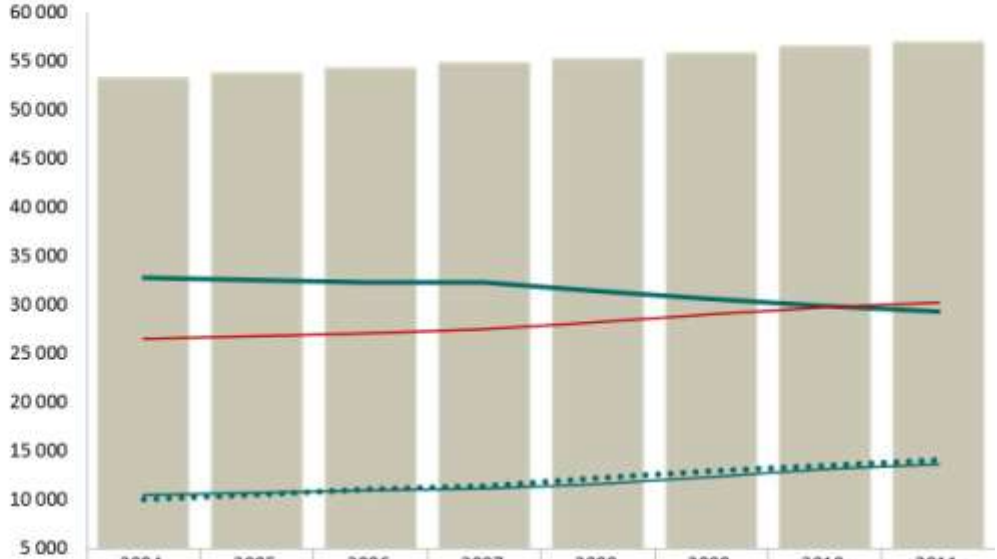

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total (personnel infirmier)	53 384	53 843	54 382	54 895	55 341	55 926	56 607	57 023
Infirmière	32 806	32 591	32 343	32 305	31 462	30 627	29 937	29 331
Infirmière clinicienne et praticienne	10 068	10 531	11 069	11 427	12 261	12 932	13 516	14 067
Infirmière auxiliaire	10 510	10 721	10 970	11 163	11 618	12 367	13 155	13 626
Préposés aux bénéficiaires	26 515	26 800	27 149	27 546	28 279	29 033	29 785	30 267

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : Banque de données sur les cadres et salariés du réseau de la santé, MSSS.

Préposé aux bénéficiaires

Par ailleurs, on constate dans le graphique ci-dessus que le nombre d'ETC de préposés aux bénéficiaires augmente d'une année à l'autre. Une augmentation annuelle moyenne de 2 %.

Professionnels rémunérés par la RAMQ

Les données présentées sur les professionnels rémunérés par la RAMQ font partie des statistiques officielles de l'organisme. Elles peuvent être produites à l'aide de l'outil de recherche de l'information statistique (ORIS) de la RAMQ.

Les prochaines pages traitent du nombre de :

- médecins omnipraticiens;
- médecins spécialistes;
- optométristes;
- pharmaciens;
- dentistes;
- denturologistes;
- chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux.

Précisons qu'il est question ici des professionnels rémunérés par la RAMQ, par exemple des médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée. Il est donc possible que les données concernant leur nombre diffèrent des données selon d'autres sources, par exemple celles dont disposent le Collège des médecins du Québec et les fédérations médicales.

Des documents exposant la description des programmes (c.-à-d. les services médicaux, les services optométriques, le régime général d'assurance médicaments, les services dentaires), les définitions des éléments considérés par chacun et un lexique sont accessibles sur le site de la RAMQ[xii].

Omnipraticiens

Les graphiques qui suivent ont été produits à partir d'un *fichier de données*[xiii], extraites d'ORIS. Ce fichier renferme les données pour tous les types de professionnels rémunérés par la RAMQ que le Service du développement de l'information du MSSS extrait d'ORIS et diffuse annuellement sur l'Espace informationnel du MSSS. Les personnes qui le consulteront y trouveront notamment de l'information par région sosiosanitaire, ce qui ne se retrouve pas dans le présent document.

Le graphique ci-dessous indique une augmentation d'année en année (sauf exception en 2006) du nombre d'omnipraticiens au cours de la période observée. Une augmentation annuelle moyenne de 1,4 %.

En y regardant de plus près, soit en considérant la répartition des omnipraticiens selon leur sexe, on remarque qu'en 2010, le nombre d'omnipraticiens masculins, bien qu'il ait oscillé quelque peu au fil des ans, est en 2010 semblable à ce qu'il était en 1998.

Quant au nombre de femmes, il a augmenté considérablement, soit de 48 % au cours de l'intervalle considéré de 12 ans. Ainsi, en 2010, pour une première fois, les femmes sont majoritaires en nombre au sein de la profession. Alors qu'elles ne comptaient que pour 40 % en 1998, elles comptent pour 50 % en 2010.

Omnipraticiens :
nombre selon le sexe, ensemble des modes de rémunération.

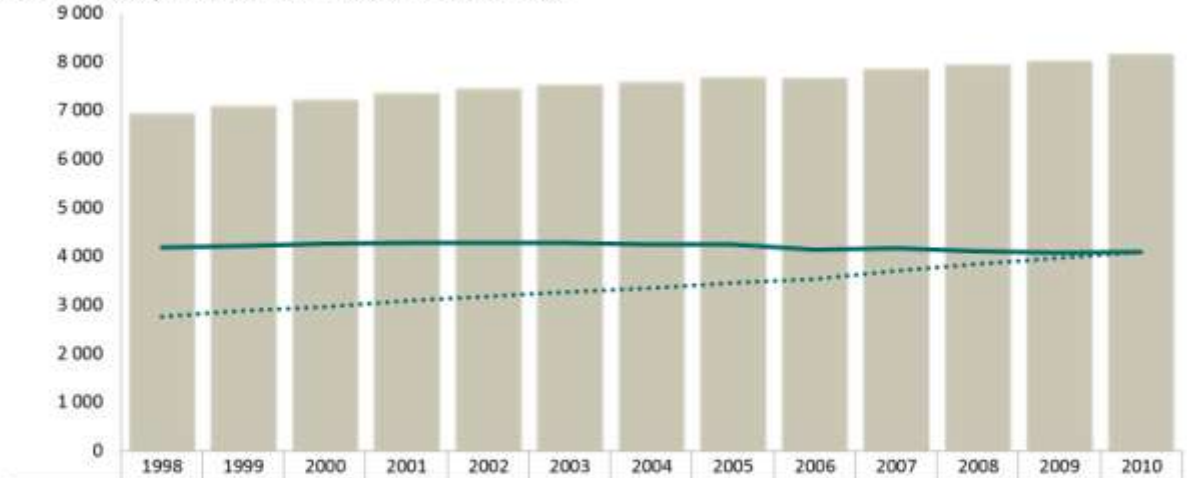

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	6 953	7 114	7 235	7 369	7 461	7 550	7 600	7 702	7 685	7 878	7 960	8 042	8 180
Femmes	2 762	2 893	2 969	3 088	3 186	3 276	3 356	3 453	3 542	3 710	3 843	3 966	4 092
Hommes	4 191	4 221	4 266	4 281	4 275	4 274	4 244	4 249	4 143	4 168	4 117	4 076	4 088

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : tableaux SM.17 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Lorsqu'au sexe, on ajoute la considération du groupe d'âge, on remarque certains phénomènes intéressants à l'aide du graphique ci-dessous.

En considérant leur nombre en 2010 par rapport à 1998, on observe que les 1 330 médecins omnipraticiens de sexe féminin supplémentaires se retrouvent plus particulièrement dans le groupe des 35 à 64 ans (augmentation de 1 222).

En proportion, on constate que chez les femmes, le groupe des 34 ans ou moins est passé de 33 % à 24 %. La proportion que constitue le groupe des 35 à 64 ans augmente quant à elle de 8 % puisqu'elle passe de 67 % à 75 %. La situation des 65 ans ou plus change peu, alors qu'elle passe de 1 % à 2 %.

Du côté des hommes, il y a apparence de « vieillissement plus accentué » de l'effectif. Entre 1998 et 2010 la proportion que représente le groupe des 34 ans ou moins est passée de 12 % à 7 %. La proportion que constitue le groupe des 35 à 64 ans est elle aussi diminuée de 5 % passant de 84 % à 79 %. Ainsi, la proportion des omnipraticiens de sexe masculin ayant 65 ans ou plus s'établit à 14 %, soit 10 % de plus que ce qu'elle représentait en 1998.

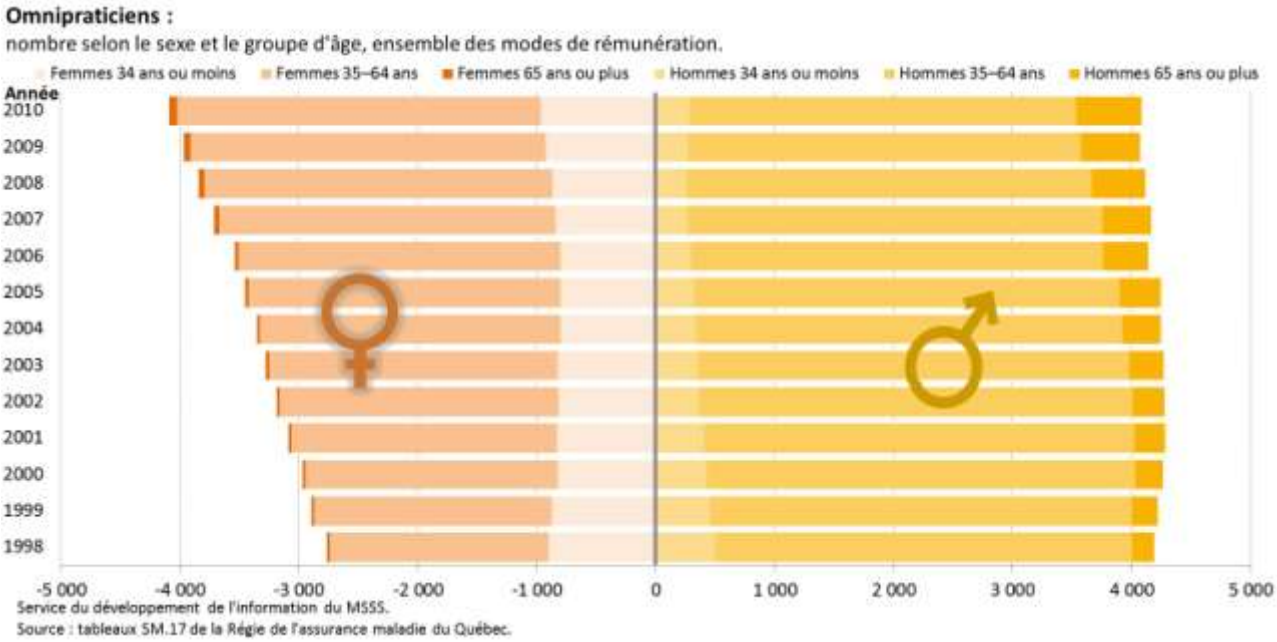

Médecins spécialistes

Mentionnons que le fichier de données identifié précédemment (page 14 désignant la note de fin de document xiii) renferme beaucoup plus de données sur les médecins spécialistes que celles présentées ici. Leur dénombrement y est fait selon le groupe de spécialités, la spécialité et la région sociosanitaire du médecin.

Pour ce qui est des médecins spécialistes, le graphique ci-dessous indique lors de la période observée, une augmentation d'année en année, à partir de 1999. L'augmentation annuelle est en moyenne de 1,8 %, soit un peu plus que celle des omnipraticiens.

Lorsque l'on s'intéresse aux médecins spécialistes en fonction de leur sexe, on remarque qu'en 2010, le nombre des hommes est de 7 % supérieur à ce qu'il était douze ans plus tôt en 1998. Il y eut une variation annuelle moyenne de 0,5 % au cours de cette période.

La représentation des femmes parmi les médecins spécialistes augmente de 76 % entre le début et la fin de la période considérée. Cette présence accrue des femmes parmi les spécialistes fait en sorte qu'en 2010, elles comptent pour 36 % de l'effectif, alors qu'elles en représentaient 25% il y a douze ans.

Spécialistes :
nombre selon le sexe, ensemble des modes de rémunération.

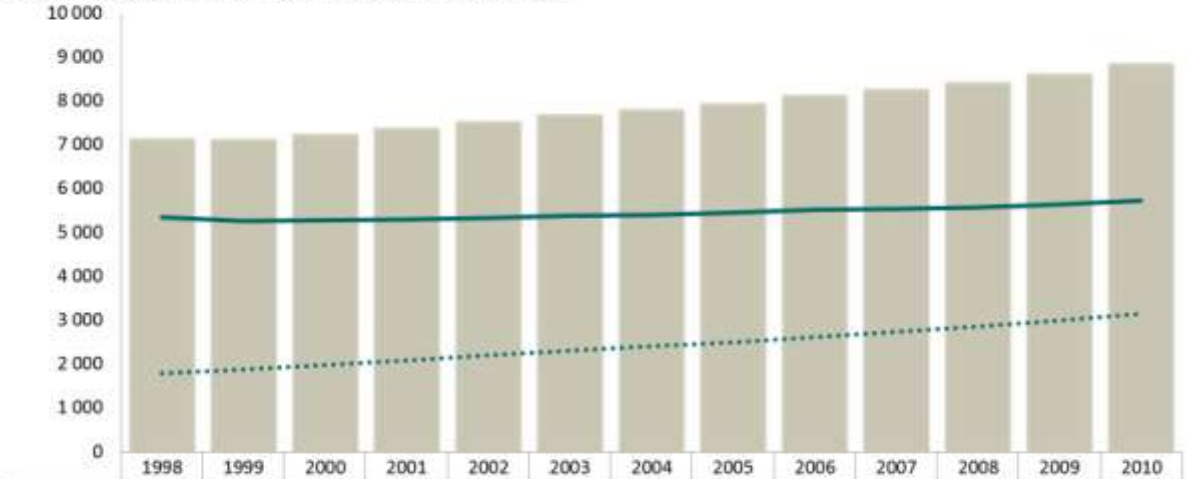

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	7 159	7 154	7 266	7 411	7 555	7 717	7 827	7 968	8 156	8 297	8 449	8 645	8 887
Femmes	1 796	1 878	1 980	2 097	2 214	2 320	2 411	2 512	2 624	2 747	2 860	2 996	3 160
Hommes	5 363	5 276	5 286	5 314	5 341	5 397	5 416	5 456	5 532	5 550	5 589	5 649	5 727

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : tableaux SM.17 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Voyons, à l'aide du graphique ci-dessous, ce qu'il en est lorsque l'on prend en considération le groupe d'âge en plus du sexe.

C'est donc 1 364 médecins spécialistes de sexe féminin que l'on dénombre de plus en 2010 par rapport à 1998.

On constate qu'en termes de proportion, le groupe des femmes de 34 ans ou moins est moindre alors qu'il passe de 27 % en 1998 à 19 % en 2010. C'est le groupe des 35 à 64 ans qui voit sa proportion augmenter alors qu'il passe de 70 % à 78 %. La situation des 65 ans ou plus change peu, alors qu'elle passe de 3 % à 4 %.

Chez les hommes, la proportion que représente le groupe des 34 ans ou moins en 2010 est de 9 %, tout comme en 1998. Au même moment, la proportion des 35 à 64 ans est réduite de 80 % à 71 %. Le groupe des 65 ans ou plus double en nombre (de 553 à 1 173) et en proportion alors qu'il passe de 10 % en 1998 à 20 % en 2010.

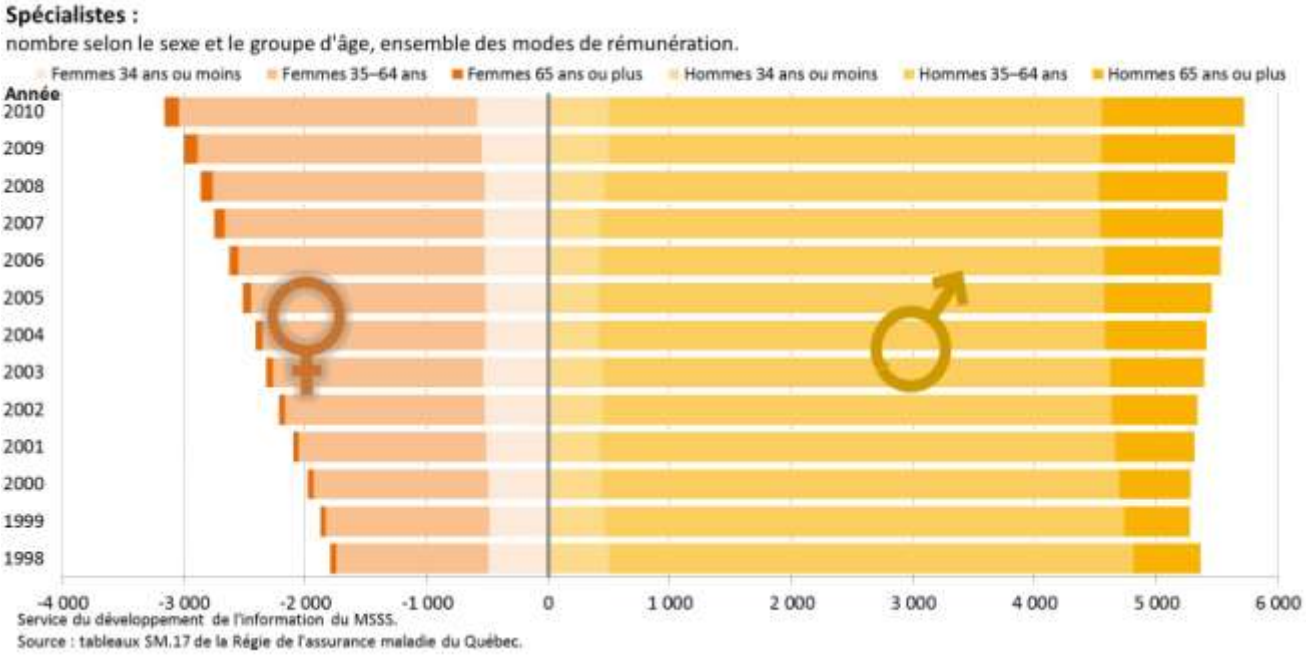

Optométristes

Le graphique ci-dessous indique une augmentation d'année en année (sauf exception en 2003) du nombre d'optométristes au cours de la période observée. L'augmentation annuelle moyenne est de 1 %.

En considérant leur répartition selon le sexe, on remarque des mouvements inverses pour les hommes et les femmes au cours de la période observée. Bien que leur nombre fût semblable au départ en 1998, l'écart se creuse depuis.

Le nombre d'optométristes masculins diminue annuellement (sauf en 2010) et dans l'intervalle, l'effectif est réduit de 18 %. Pendant ce temps, l'effectif féminin augmente chaque année (sauf en 2003) et il en résulte une augmentation de l'effectif de 44 % sur 12 ans. Ainsi, la représentation des hommes et des femmes qui était comparable (50 % chacune) en 1998 est en 2010 respectivement de 36 % et 64 %.

Optométristes :
nombre de rémunéré à l'acte par la RAMQ selon le sexe.

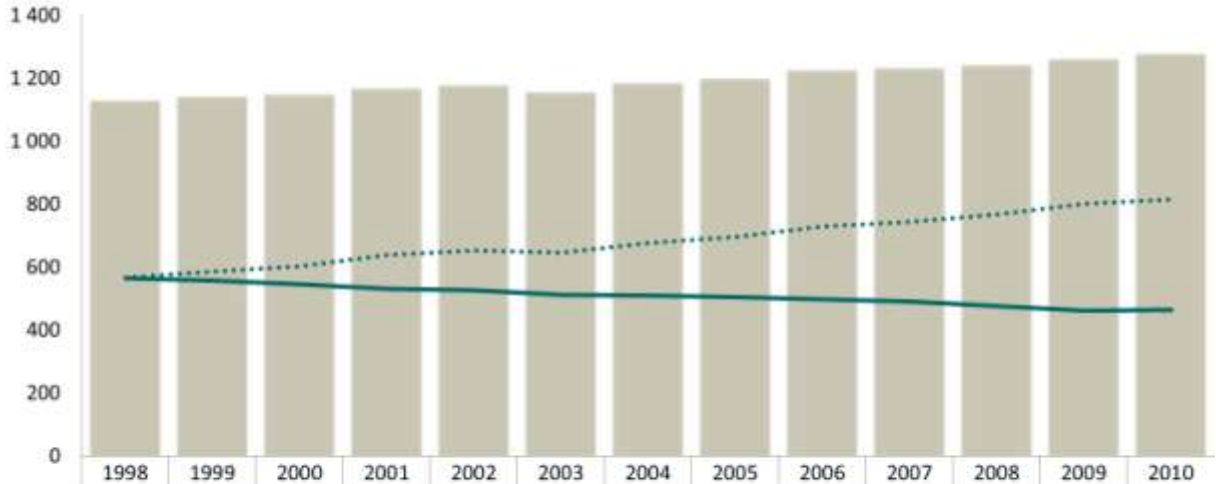

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	1 130	1 143	1 148	1 168	1 179	1 156	1 186	1 199	1 226	1 233	1 243	1 262	1 279
Femmes	566	585	603	637	653	645	676	695	728	743	767	800	815
Hommes	564	558	545	531	526	511	510	504	498	490	476	462	464

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : tableaux SO.07 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Le graphique ci-dessous considère le groupe d'âge en plus du sexe. On y voit qu'en nombre absolu, il y a 249 optométristes féminins de plus en 2010 qu'il n'y en avait en 1998. Malgré cette augmentation, le groupe des 34 ans ou moins compte, en 2010, 72 optométristes de moins qu'en 1998 ce qui équivaut à une réduction de l'effectif de 24 %. C'est de l'ajout de 318 optométristes dans le groupe des 35 à 64 ans que résulte l'accroissement global de l'effectif féminin.

En proportion, la représentation du groupe des femmes de 34 ans ou moins est passée de 54 % à 29 % entre le début et la fin de la période observée, alors que celui des 35 à 64 ans passe de 46 % à 71 %. Les 65 ans ou plus ne comptent, en 2010, que pour 1 % alors que c'était 0 % en 1998.

La répartition des hommes par groupe d'âge a peu changé entre 1998 et 2010. La proportion du groupe des 34 ans ou moins est passée de 15 % à 14 %, celle des 35 à 64 ans de 72 % à 71 % et celle des 65 ans ou plus de 12 % à 15 %.

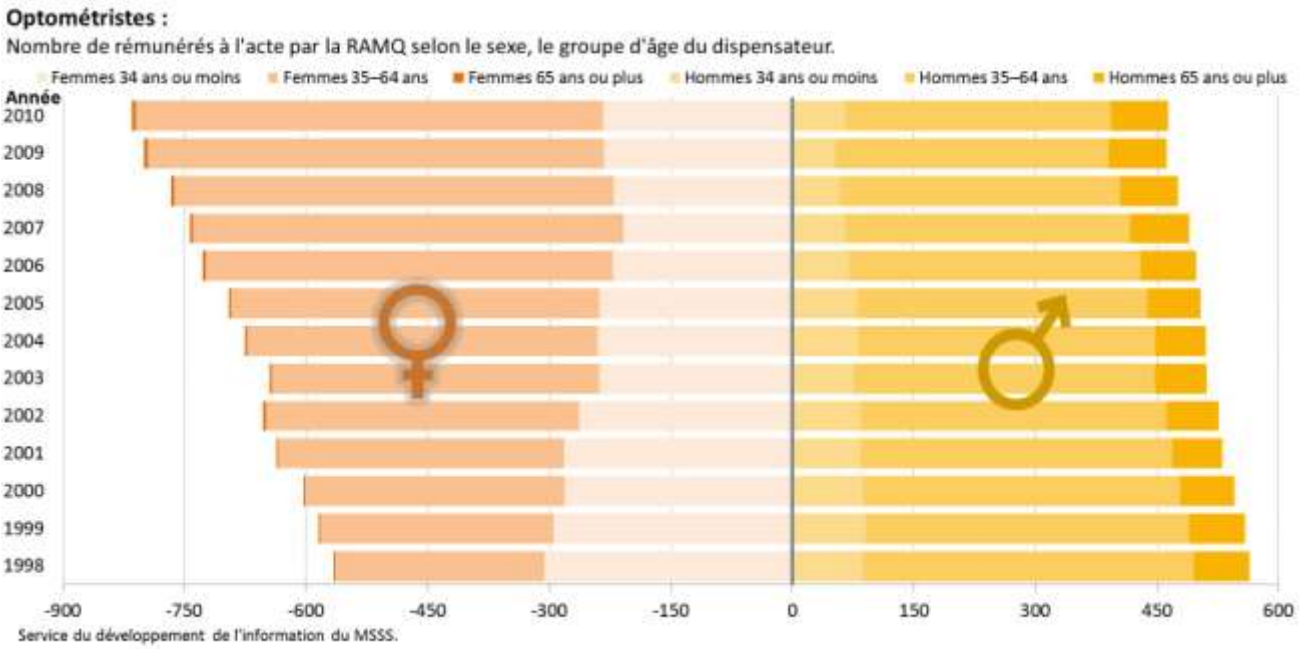

Pharmaciens

Il est question ici du nombre de pharmaciens inscrits à la RAMQ et ayant fourni des biens et des services à des personnes assurées durant l'année concernée. Précisons que le nombre de pharmaciens n'inclut donc que les pharmaciens propriétaires et les pharmaciens actionnaires. Les pharmaciens propriétaires de pharmacies situées à l'extérieur du Québec, inscrits à la Régie et ayant fourni des biens et des services à des personnes assurées durant l'année (3 en 2010; 5 en 2003, 2008 et 2009; 4 en 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2004, 2005, 2006 et 2007) sont aussi inclus. Ils sont comptés dans la région sociosanitaire limitrophe. Les données par région sociosanitaire où est située la pharmacie ne sont pas présentées ici, mais elles sont accessibles dans le *fichier de données* identifié à la note de fin de document xiii.

Le graphique ci-dessous indique lors de la période observée, une augmentation d'année en année de l'effectif. L'augmentation annuelle est en moyenne de 2,2 %.

Pharmaciens :
nombre d'inscrits à la RAMQ et ayant fourni des biens et des services à des personnes assurées.

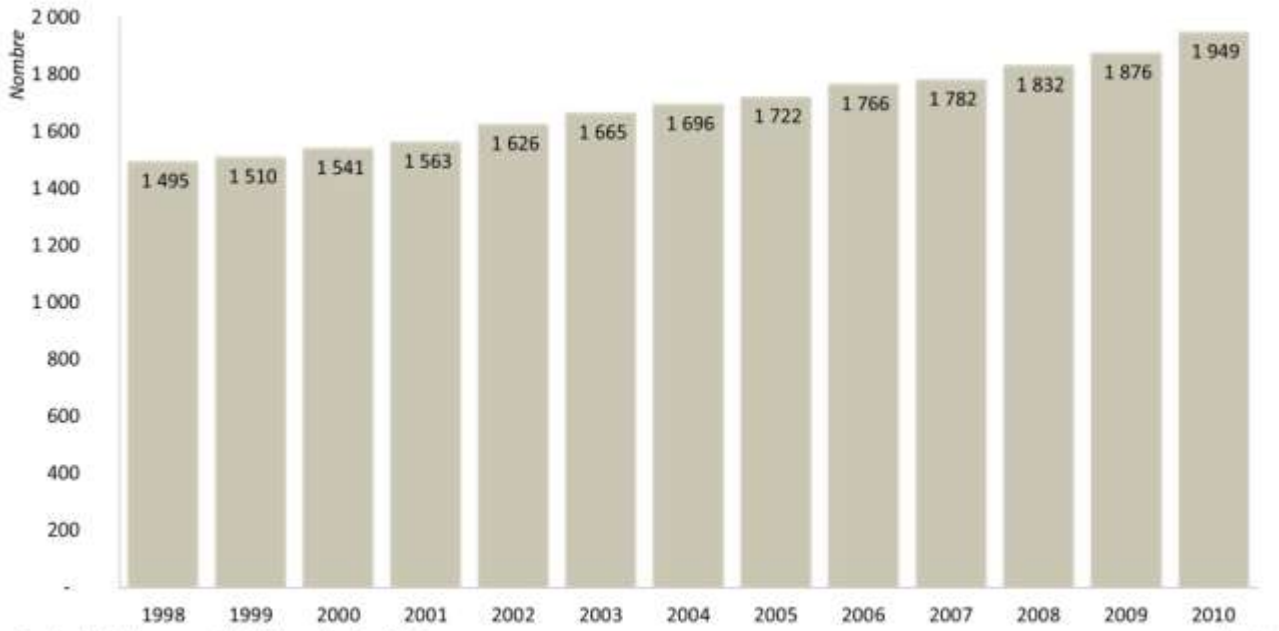

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : tableaux AM.17 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Dentistes

Il s'agit du nombre de dispensateurs de services dentaires selon le sexe et le groupe d'âge pour l'ensemble des programmes de services dentaires, rémunération à l'acte pour les années 1998 à 2010.

Mentionnons que des données par région sociosanitaire sont accessibles dans le *fichier de données* identifié à la note de fin de document xiii.

Le graphique ci-dessous indique que l'effectif tend généralement (sauf en 2000 et 2003) à augmenter d'année en année au cours de la période considérée. L'augmentation annuelle moyenne est de 1 %.

En le décortiquant par sexe, on remarque qu'en 2010, l'effectif masculin est de 7 % moindre que ce qu'il était en 1998 avec une variation annuelle moyenne négative de -0,6 %. L'effectif féminin montre une augmentation de 55 % aux mêmes moments (augmentation annuelle moyenne est de 3,7 %).

Cette présence accrue des femmes parmi les dentistes fait en sorte qu'en 2010, elles comptent pour 43 % de l'effectif, alors qu'elles en représentaient 31 % il y a douze ans.

Dentistes :
nombre selon le sexe, ensemble des programmes de services dentaire, rémunération à l'acte.

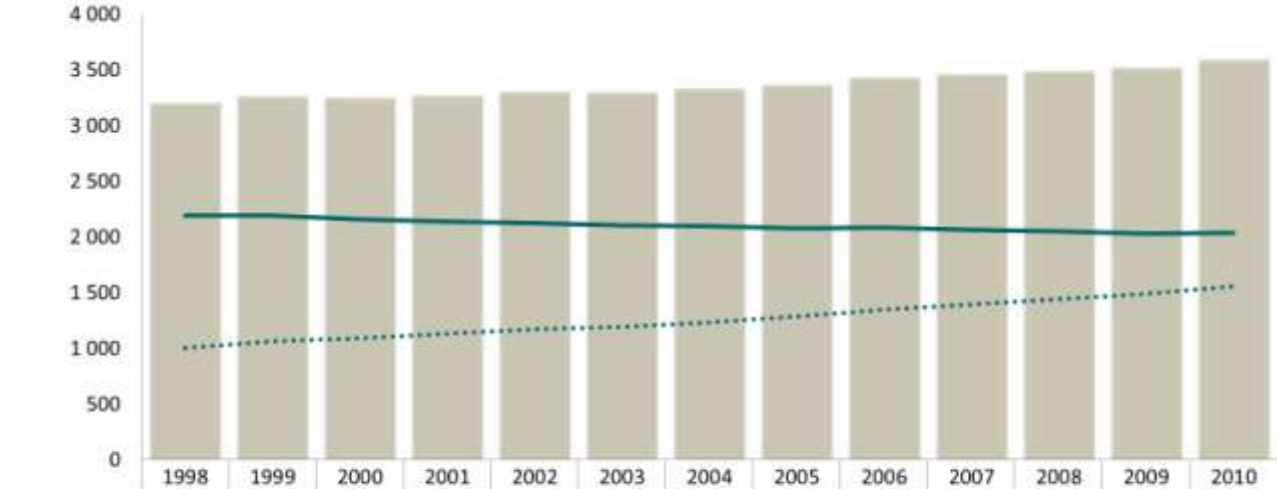

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	3 202	3 261	3 253	3 271	3 302	3 297	3 333	3 365	3 434	3 462	3 490	3 524	3 592
Femmes	1 007	1 067	1 095	1 131	1 176	1 193	1 233	1 290	1 348	1 397	1 442	1 492	1 556
Hommes	2 195	2 194	2 158	2 140	2 126	2 104	2 100	2 075	2 086	2 065	2 048	2 032	2 036

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : tableaux SD.13 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

En proportion, la représentation du groupe des femmes de 34 ans ou moins est passée de 57 % à 40 % entre le début et la fin de la période observée, alors que celui des 35 à 64 ans passe de 43 % à 60 %. Les 65 ans ou plus ne comptent, en 2010, que pour 1 % alors que c'était 0 % en 1998.

Du côté des hommes, la proportion que représente le groupe des 34 ans ou moins a diminué de 5 % alors qu'elle est passée de 22 % en 1998 à 17 % en 2010. La proportion que constitue le groupe des 35 à 64 ans est passée de 74 % à 76 %. Finalement, la proportion des dentistes de sexe masculin ayant 65 ans ou plus s'établit à 8 %, soit le double de ce qu'elle représentait en 1998.

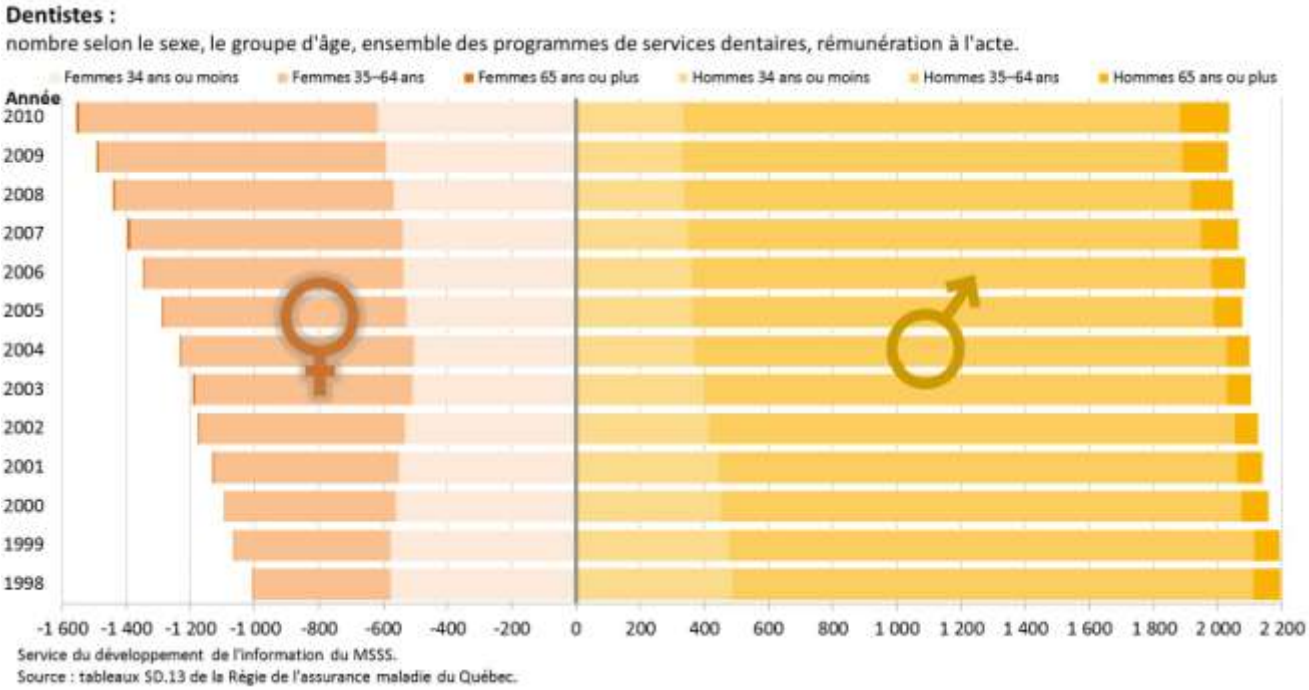

Chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux

Il y a 13 chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux de plus en 2010 qu'il n'y en avait en 1998. Il s'agit d'une augmentation de l'effectif de l'ordre de 19 %.
Bien qu'elles ne soient que 9 en 2010, les femmes sont de plus en plus représentées. L'effectif masculin a lui aussi augmenté.

Chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux :
nombre selon le sexe, ensemble des programmes de services dentaire, rémunération à l'acte.

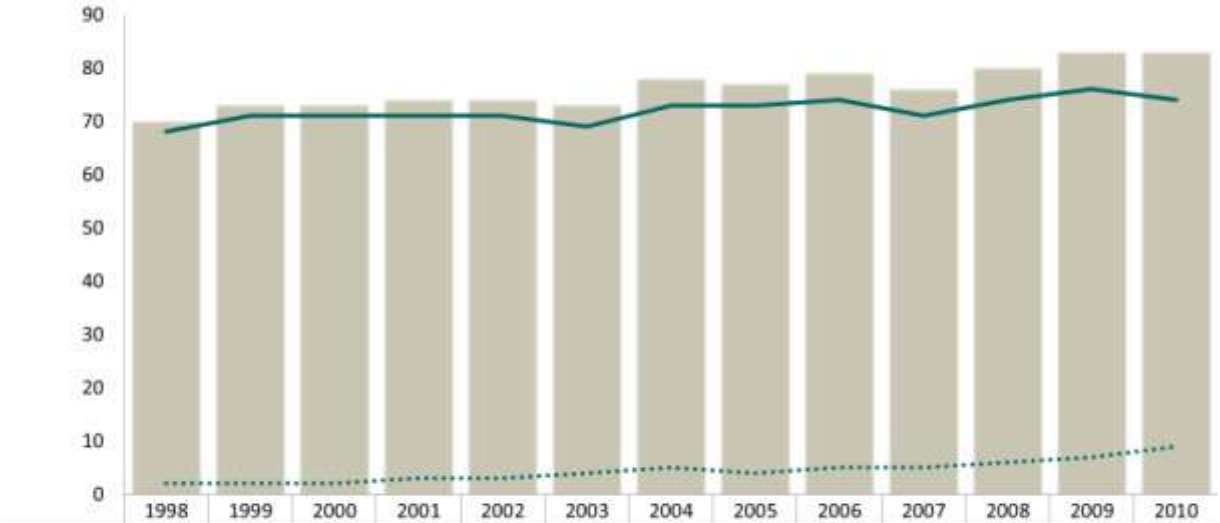

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	70	73	73	74	74	73	78	77	79	76	80	83	83
Femmes	2	2	2	3	3	4	5	4	5	5	6	7	9
Hommes	68	71	71	71	71	69	73	73	74	71	74	76	74

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : tableaux SD.13 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

En raison des valeurs peu élevées, nous nous abstenons d'aborder les données, sous l'angle de leurs répartitions en proportion par sexes et groupes d'âge, illustrées dans le graphique ci-dessous.

Chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux :
nombre selon le sexe, le groupe d'âge, ensemble des programmes de services dentaires, rémunération à l'acte.

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : tableaux SD.13 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Denturologistes

Il y a moins de denturologistes en 2010 qu'il n'y en avait en 1998. Entre ces deux moments, l'effectif global est réduit de 6 % (diminution de 18 % de l'effectif masculin et augmentation de 66 % de l'effectif féminin.

Néanmoins, le groupe des denturologistes demeure fortement constitué d'hommes, soit à 75 %.

Denturologistes :
nombre selon le sexe, ensemble des programmes de services dentaire, rémunération à l'acte.

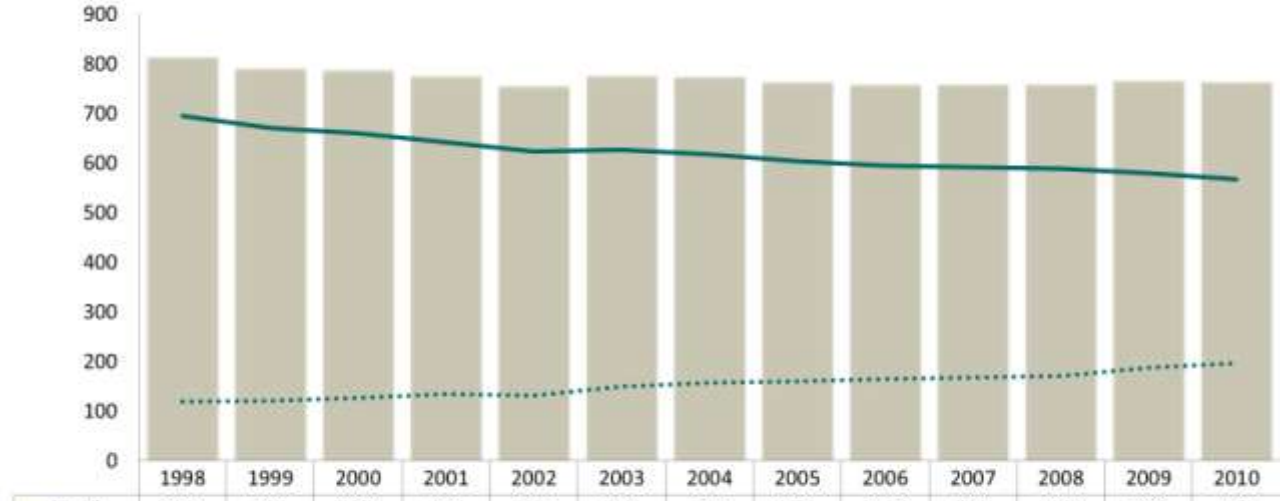

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Total	814	791	787	775	755	776	774	763	758	759	759	766	764
Femmes	119	120	127	134	131	149	157	160	164	167	171	187	197
Hommes	695	671	660	641	624	627	617	603	594	592	588	579	567

Service du développement de l'information du MSSS.
Source : tableaux SD.13 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

La représentation, en proportion, des femmes par groupe d'âge diffère peu pour les années 1998 et 2010. Le groupe des 34 ans ou moins est passé de 47 % à 45 %, alors que celui des 35 à 64 ans passe de 53 % à 54 %. Enfin, les 65 ans ou plus comptent, en 2010, pour 2 % alors que c'était 0 % en 1998.

Il y a deux fois moins d'hommes denturologistes de 34 ans ou moins en 2010 (55) qu'en 1998 (110). Ce groupe qui comptait pour 16 % en 1998 compte pour 10 % en 2010.

La représentation des 35 à 64 ans est passée de 77 % à 81 % et celle des 65 ans ou plus de 7 % à 9 %.

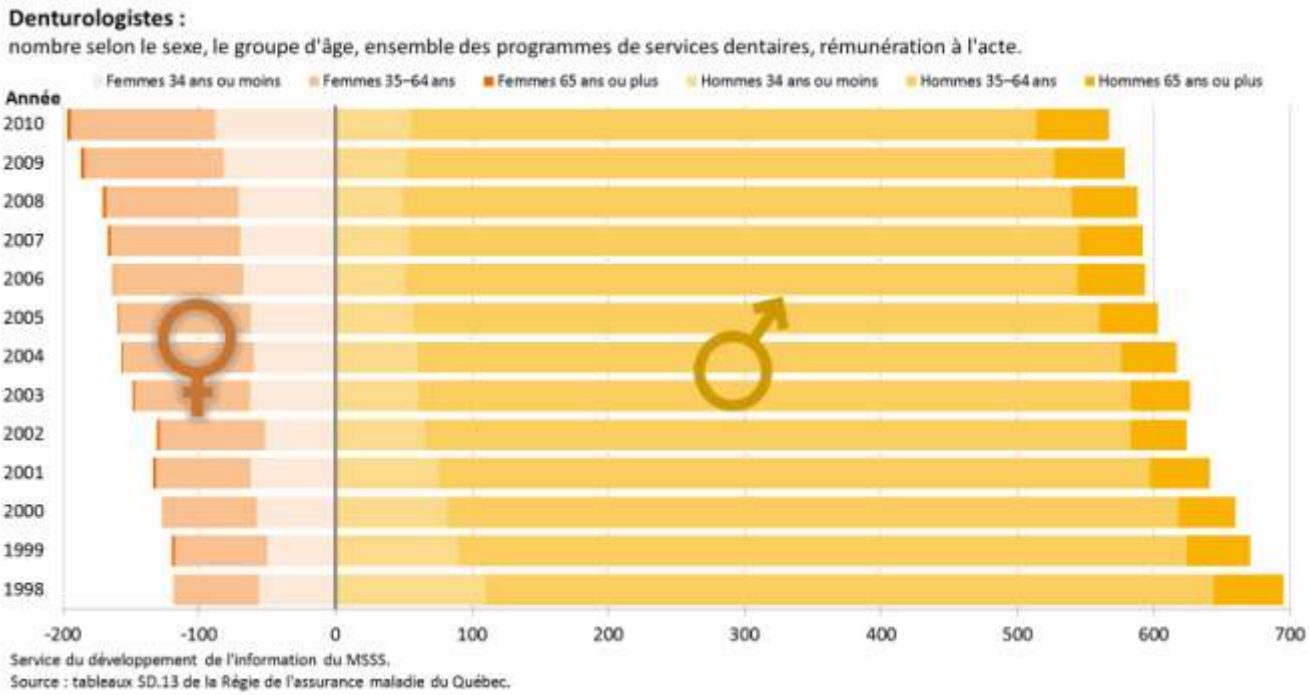

Note de fin de document :

---

[i] Rapport annuel de gestion 2010-2011 du ministère de la Santé et des Services sociaux : *http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-102-01F.pdf*

[ii] Fichier « Effectif administratif du MSSS, de la RAMQ et des ASSS » : *http://www.informa.msss.rtss.qc.ca/Details.aspx?Id=61/bavu44jA=*

[iii] Rapport annuel de gestion 2010-2011 du Commissaire à la santé et au bien-être : *http://www.csbe.gouv.qc.ca/fileadmin/www/RapportAnnuel/CSBE_RAG2010_2011.pdf*

[iv] Rapport annuel de gestion 2010-2011 d'Héma-Québec : *http://www.hema-quebec.qc.ca/userfiles/file/media/francais/publications/RA2011_HemaQuebec_fr_web(3).pdf*

[v] Rapport annuel de gestion 2010-2011 de l'Institut national de santé publique du Québec : *http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1293_RAG2010-2011.pdf*

[vi] Rapport annuel de gestion de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux : *http://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/DocuAdmin/RAG/rag_inesss_1011_web.pdf*

[vii] Rapport annuel de gestion 2010-2011 de l'Office des personnes handicapées du Québec : *http://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Rapport_annuel_gestion_2010-2011_VF.pdf*

[viii] Rapport annuel de gestion 2010-2011 de la Régie de l'assurance maladie du Québec : *http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/publications/documents/rapp1011/version_integrale.pdf*

[ix] Rapport annuel de gestion 2010-2011 d'Urgences-santé : *http://www.urgences-sante.qc.ca/Commun/WndPopup.asp?URL=../data/contenu/doc_uploads/rapport_annuel_2010-2011_LR.pdf*

[x] Bulletin Info-Établissement : *http://www.informa.msss.rtss.qc.ca/Details.aspx?Id=AAMD0g7o8j8=*

[xi] Fichier « Salariés et cadres des établissements publics et privés conventionnés et des ASSS du réseau de la santé et des services sociaux : dénombrement et rémunération » : *http://www.informa.msss.rtss.qc.ca/Details.aspx?Id=Lz7Uvx/L/EA=*

[xii] Outil de recherche ORIS de la RAMQ : *https://www.prod.ramq.gouv.qc.ca/IST/CD/CDF_DifsnInfoStats/CDF1_CnsulInfoStatsCNC_iut/DifsnInfoStats.aspx?ETAPE_COUR=2&LANGUE=fr-CA*

[xiii] Fichier «Professionnels rémunérés par la RAMQ - 1998 à 2010» : *http://www.informa.msss.gouv.qc.ca/Details.aspx?Id=1EesexyJaBY=*